



**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE**

**RELATIVE A UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

ECTRA SAS

310 rue du Docteur Berrehail – 38920 CROLLES

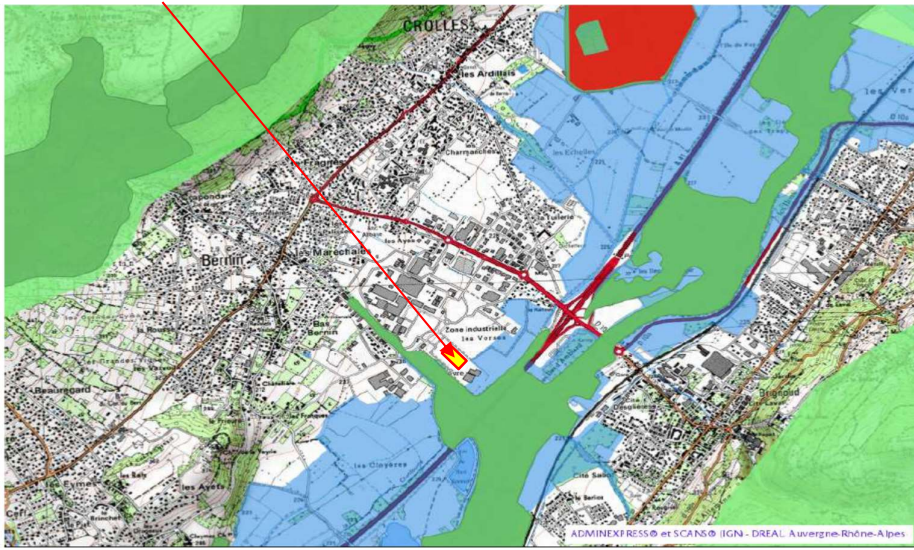
**Augmentation des capacités de stockage de l'entrepôt
produits chimiques**

RESUME NON TECHNIQUE

Etude d'impact

Novembre 2022 (version 3)

Résumé non technique de l'étude d'impact

Etude d'impact : Partie 1 : Etat environnemental initial (état actuel)	
<i>Critère environnemental</i>	<i>Etat initial - actuel</i>
Agglomération Topographie	<p>La commune de Crolles appartient à la Communauté de Communes du Grésivaudan. Le parc technologiques de Bernin Crolles et le site sont implantés sur un secteur de plaine alluviale à une altitude de l'ordre 227 m NGF en rive droite de l'Isère.</p> <p>La commune compte 8 247 habitants et appartient la communauté d'agglomération du Grésivaudan (env. 100 000 hab). L'habitat est majoritairement résidentiel, le site d'Ectra et le Parc d'activités Bernin Colles étant éloignés des principales zones d'habitations.</p> <p>Voir plan de localisation et d'accès en page 3 du résumé.</p>
Zonages naturels réglementaires (Natura 2000, ZICO, ZNIEFF, ...)	<p>Le site n'est concerné par aucun périmètre ou zonage réglementaire environnemental.</p> <p>A l'échelle communale, il est répertorié plusieurs ZNIEFF et zones humides en lien notamment avec l'Isère et ses affluents (voir ci-dessous zonages en vert et bleu). Le site est en dehors des périmètres de zone humide définis.</p> <div style="text-align: center;"> <p>Site Ectra</p>  </div> <p>Le site n'est pas à proximité ou à l'amont hydraulique d'une zone classée Natura 2000.</p>

Contexte géologique et hydrogéologique	<p>Le site est implanté sur des terrains composés d'alluvions fluviales du quaternaire. Ces alluvions abritent la nappe d'eau à une profondeur comprise entre 3 à 4 m au droit du site s'écoulant du Nord vers le Sud.</p> <p>Un état initial des sols a été réalisé avant l'aménagement du site en 2017 et avait mis en évidence l'absence de contamination des sols qui ont toujours été à usage agricole avant la création du Parc d'activités.</p>
Contexte hydrologique et gestion de l'eau	<p>Le contexte hydrologique est celui de la vallée de l'Isère à l'amont de Grenoble. Le SDAGE Rhône Alpes définit des préconisations concernant la gestion des eaux pluviales privilégiant l'infiltration au droit des parcelles.</p> <p>Le site est compris dans l'emprise du PPRi Isère et le zonage des risques de ruissellements torrentiels, dans les deux cas le site est en zone de contraintes faibles. Des dispositions constructives de surélévation des bâtis ont été mises en œuvre lors de la construction et de l'aménagement du site selon les prescriptions applicables inscrites au PLU.</p>
Nuisances sonores	<p>Les principales sources sonores sur le secteur sont le trafic routier lié aux activités industrielles voisines et à l'autoroute A41. Il n'y a pas d'autres sources sonores significatives.</p>
Qualité de l'air	<p>Le site est en milieu péri-urbain et industriel, les principales émissions sont liées au trafic routier et dans une mesure moindre aux activités industrielles. La qualité de l'air est représentative d'une zone périurbaine.</p>
Conditions climatiques	<p>Le climat est à caractère continental tempéré par les influences océaniques et méditerranéennes avec une pluviométrie moyenne de près de 950 mm/an. L'orientation des vents est selon un axe Nord-Est Sud-Ouest très préférentielle du fait de l'alignement avec la vallée de l'Isère.</p>
Sismicité	<p>Le secteur est compris dans une zone de sismicité moyenne (niveau 4).</p>
Risques naturels	<p>Le site n'est pas concerné par le risque de glissement de terrains. Le site est compris dans le périmètre de PPRi Isère et du PPRN pour le ruisseau du Crapanoz (risque ruissellement torrentiel)</p>
Risques technologiques	<p>Le site n'est pas compris dans un périmètre de zone d'effet.</p>
Environnement humain	<p>Le site est en zone industrielle, les zones d'habitations les plus proches sont distantes de plus de 500 m.</p>

Urbanisme	Le site est implanté au sein d'une zone UI à vocation d'activité économique et industrielle.
Réseaux et équipements	A l'échelle de la zone d'activités, les eaux pluviales doivent être infiltrées au droit des parcelles. Les eaux usées sont collectées séparativement et traitées par la station d'épuration de l'agglomération grenobloise (Aquapole). Concernant les équipements et les infrastructures, l'ensemble des réseaux d'assainissement, d'électricité, de gaz et de téléphonie sont implantés au niveau des voiries publiques extérieures.
Sensibilité de l'environnement	Le site étant en zone industrielle, la sensibilité de l'environnement local et des milieux associés est liée essentiellement à la préservation des zones existantes, de la faune et la flore associée. En l'absence d'espèce protégée typique à proximité, il n'est pas considéré d'enjeu environnemental spécifique, la conservation et la préservation des milieux environnementaux (sols, eaux souterraines et superficielles, air, milieux aquatiques) constituant les enjeux principaux pour l'activité exercée.

Partie 2. Analyse des effets du projet sur la qualité de l'environnement

Thématique	Impacts associés à l'activité et mesures de prévention ou de maîtrise								
Intégration dans le paysage	<p>L'intégration du site dans le paysage a été réalisée conformément aux prescriptions des documents d'urbanisme régissant la zone d'activités (voir photographie en début du document).</p> <p>Il n'y a pas d'impact visuel particulier lié à l'installation du fait des dimensions des bâtiments et des aménagements paysagés. Les hauteurs bâties sont équivalentes aux bâtiments et installations voisines sur la zone d'activités, il n'y a pas d'installation technique importante en extérieur.(voir visuel en page 3 du descriptif projet</p>								
Gestion de l'eau et des effluents:	<p>Les consommations d'eau de ville sont liées uniquement aux usages sanitaires et aux fonction d'entretien du site. Il n'y a pas de procédé industriel consommateur d'eau. La consommation globale du site restera faible et sans impact significatif sur la ressource locale :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Usage</th> <th>Consommation projetée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Usage sanitaire et entretien</td> <td>400 m³ /an</td> </tr> <tr> <td>Usage essais incendie</td> <td>50 m³ /an</td> </tr> <tr> <td>Total site</td> <td>450 m³ /an</td> </tr> </tbody> </table>	Usage	Consommation projetée	Usage sanitaire et entretien	400 m ³ /an	Usage essais incendie	50 m ³ /an	Total site	450 m ³ /an
Usage	Consommation projetée								
Usage sanitaire et entretien	400 m ³ /an								
Usage essais incendie	50 m ³ /an								
Total site	450 m ³ /an								

	<p>Hormis le rejet des eaux sanitaires usées vers le réseau public, il n'est opéré aucun rejet d'effluent d'origine industrielle.</p> <p>Les eaux pluviales de toiture et des surfaces imperméabilisées (voiries, aires de manœuvre) sont collectées de façon séparative sont infiltrées au droit de la parcelle après traitement sur débourbeur déshuileur pour les eaux de voiries. Ces dispositions sont cohérentes avec le règlement PLU et les prescriptions du SDAGE.</p> <p>Les réseaux peuvent être isolés du milieu naturel par basculement d'une vanne d'isolement (fonctionnement automatique et manuel) en vue d'un confinement des eaux au sein des deux bassins de rétention (750 m³ et 400 m³).</p> <p>A noter que le bassin de rétention de 400 m³ est aussi mis à profit en tant que rétention déportée complémentaire pour la cellule V qui stocke des préparations inflammables. Le bassin de 750 m³ surverse gravitairement dans le bassin 400 m³ sans possibilité de retour en lien avec l'usage du bassin de 400 m³ comme rétention.</p>
Rejets atmosphériques	<p>Les rejets atmosphériques canalisés sont liés uniquement aux émissions des brûleurs à gaz de la chaudière et des roof tops qui assurent la régulation thermique des cellules en période froide. Les émissions sont donc très limitées et n'ont pas d'impact significatif sur la qualité de l'air.</p> <p>Les émissions diffuses seront liées uniquement aux émissions des véhicules transitant sur site. Le trafic étant limité à environ 45 camions et utilitaires par jour, il n'y aura pas d'impact significatif à prendre en compte pour le site comparativement au trafic local.</p> <p>Il est également précisé qu'Ectra utilise des véhicules 100% électriques et hybrides pour les livraisons auprès des clients.</p>
Nuisances sonores	<p>Les principaux bruits émis au niveau du site sont liés aux installations de régulation thermique des cellules et au trafic routier. Compte-tenu de l'environnement sonore local lié aux activités voisines et au trafic local, il n'apparaît pas d'impact associé aux activités du site. Les mesures de contrôle autour du site de 2020 attestent d'un strict respect des niveaux sonores autorisés et de l'absence d'impact. Il est rappelé qu'il n'y a aucune zone à émergence réglementée (zone d'habitations) à moins de 500 m du site. Le projet ne générera pas de gêne pour le voisinage.</p>
Protection des sols	<p>Tous les produits chimiques sont stockés en rétention au sein des cellules dédiées et de bacs de rétention au niveau des chambres froides. Les risques identifiés sont essentiellement associés aux déversements accidentels de produits chimiques. Toutes les opérations de manutention de produits sont opérées à l'intérieur du bâtiment sur des surfaces étanches.</p>

	<p>Les opérations de livraison et expédition de produits sont réalisées sur une zone dédiée qui peut être isolée et connectée aux bassins de rétention.</p> <p>Dans le cadre du projet, une capacité complémentaire de rétention enterrée de 300 m³ sera créée pour collecter un éventuel débordement de la rétention de la cellule V en cas d'incendie et de dysfonctionnement total de l'extinction automatique. Cette capacité complémentaire permettra d'assurer le confinement de la totalité des volumes stockés dans cette cellule.</p> <p>La capacité des bassins a été calculée pour permettre la rétention des eaux d'extinction incendie selon les instructions techniques D9 et D9A. Le personnel dispose par ailleurs d'absorbants et de matériel pour permettre le traitement d'un déversement accidentel.</p>
Transports et énergie	<p>Le trafic total généré par l'activité est faible (100 véh/jour) comportant environ 45 camions/jour dont une quinzaine de poids lourds. Compte-tenu de la situation en zone industrielle et de la proximité des grands axes de communication de l'agglomération, l'activité n'a pas d'impact significatif sur le trafic local et sur le voisinage. L'accès à l'autoroute A41 s'opère sans traversée de zone d'habitation importante. Dans le cadre du projet, il n'est pas envisagé d'augmentation significative du trafic.</p> <p>Il est rappelé qu'Ectra met en œuvre des véhicules faible et moyen tonnage à motorisation électrique pour la livraison des produits sur les sites client du bassin grenoblois.</p> <p>L'empreinte énergétique du site restera faible et constituée principalement par la consommation électrique et de gaz pour le chauffage et climatisation des cellules.</p>
Gestion des déchets	<p>Les déchets non dangereux, essentiellement des déchets d'emballages sont produits en quantités modérées compte tenue de l'activité (84 t/an) et sont collectés séparativement au sein de bennes adaptées en vue de leur élimination par un prestataire spécialisé.</p> <p>Les déchets industriels dangereux sont constitués par des produits périmés ou des emballages souillés à éliminer. La production est très limitée, l'activité de logistique n'étant pas censée produire des déchets (production de l'ordre de 10-15 t/an).</p> <p>Tous les déchets sont éliminés par des filières agréées en vue de leur recyclage (DND) ou de leur destruction (DID).</p>

Analyse des risques sanitaires	L'analyse des risques sanitaires pour la santé humaine est réalisée afin d'évaluer l'impact des installations sur la population locale et les tiers à proximité. En l'absence de rejets d'effluents liquides industriels et compte tenu des très faibles émissions atmosphériques, la démarche d'analyse des risques s'est limitée à rappeler les flux émis et évaluer l'état des milieux à l'échelle locale. Il n'a pas été nécessaire de mener une modélisation de la dispersion des émissions atmosphérique et de calculer des indices de risque.
Impacts travaux	Le projet n'engendrera pas de travaux, le bâtiment et toutes les infrastructures étant déjà existantes. Il n'y a pas d'impact travaux à considérer.

Synthèse de l'étude d'impact

Les activités de stockage et de logistique de produits chimiques opérées par Ectra ne génèrent pas d'impact environnemental significatif à l'échelle locale. Le projet d'augmentation des capacités de stockage pour certains produits chimiques permettra de réduire les impacts associés aux livraisons des produits chimiques provenant des sites plus éloignées. Par ailleurs l'usage de véhicules à faible émissions pour les livraisons de proximité est en cohérence avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

En l'absence de mise en œuvre de procédé sur site, il n'y a pas d'émission d'effluent liquide industriel. Les seules émissions atmosphériques sont associées aux installations de chauffage au gaz et au trafic. L'activité ne génère pas de bruit et de très faibles quantités de déchets. Elle n'engendre pas d'impact sanitaire.

Dans le cadre du projet, la situation environnementale du site n'évoluera pas de façon significative par rapport à la situation actuelle, l'activité logistique matières non dangereuses restant également strictement identique. Le fonctionnement du site depuis près de 3 ans n'a engendré aucun dysfonctionnement ni incident environnemental.